

Le déchet sera t-il le produit énergétique de demain ? Le défi en Poitou-Charentes et en France : atteindre la phase industrielle

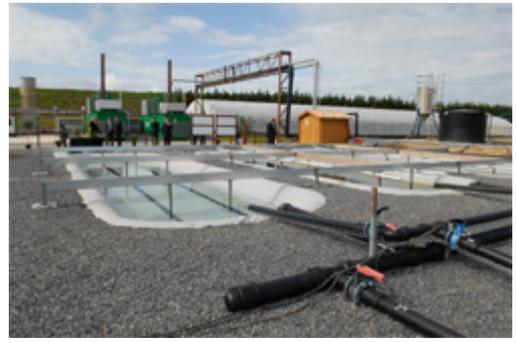
vendredi 31 juillet 2009, par [lpe](#)



Le 18 mai dernier, la Présidente de Région **Ségolène Royal a inauguré au Vigeant, dans la Vienne, le premier site de production d'eco-carburant de 3e génération à base d'algues**, un site développé par le [groupe Séché Environnement](#), avec le soutien du [Pôle régional des Éco-industries](#) et d'Oséo Poitou-Charentes.

Le principe de production : les déchets qui produisent du biogaz sont brûlés pour faire de l'électricité et de la chaleur avec du CO₂. La chaleur sert à réchauffer des bassins dans lesquels sont cultivées des algues. Grâce à la chaleur et à la reconduction de CO₂, le rendement est très nettement amélioré... Les algues subissent ensuite un traitement spécifique qui permet de leur faire libérer, en fonction de l'espèce d'algue cultivée, de l'huile ou des sucres. Une fois récupérés, l'huile ou le sucre sont ensuite traités pour un faire un écocarburant.

Dès l'année 2007, un premier programme de recherche avait été lancé par [Valagro](#) afin d'étudier la possibilité de produire des carburants à partir de microalgues. Très vite, les travaux confirment la **forte productivité des microalgues** par rapport aux oléagineux terrestres et identifient les algues



métropolitaines comme potentiellement intéressantes. Valagro conduira son programme de recherche jusqu'à la transformation de la biomasse algale en écocarburant.

Le site du Vigeant vise une production industrielle en 2010.

Ce site est le premier au monde à utiliser un tel procédé. **Aux Etats Unis par exemple, dans le domaine de l'huile carburant à partir d'algues, le stade industriel est aujourd'hui atteint**, mais avec des algues nourries aux émissions de CO² produites par des fumées d'usines par exemple.

L'avancée ici constatée en Poitou-Charentes devrait se généraliser ailleurs en France car en matière d'éco-procédés, les choses vont vite, et les Etats-Unis, notamment, avancent à pas de géants dans ce domaine. **Les barrières fiscales et réglementaires traditionnelles en France et en Europe ne devraient pas freiner le savoir-faire qui est démontré ici.**

Ce projet, développé en Poitou-Charentes, représente un coût global de 358 388 € ; il a été soutenu par



Oséo Innovation (179 000 €) et la Région Poitou-Charentes (53 700 €).

L'exploitation sur ce site est réalisée par SVO, filiale à 100% du Groupe Seché Environnement, basé en Mayenne. Elle exploite depuis 2001 un centre de stockage et de traitement de déchets de classe 2 non dangereux (**ordures ménagères et assimilés, boues urbaines, déchets industriels banals, déchets industriels ultimes et déchets verts non compostés**).

Le site du Vigeant comprend une installation de tri et de préqualification des déchets et des alvéoles de stockage des déchets. Il bénéficie également d'une **installation de valorisation du biogaz généré par les déchets qui permet la production d'électricité distribuée par Soregies et correspondant à une puissance de 3 mégawatts (consommation électrique d'environ 11000 habitants).**

Une usine de méthanisation de déchets agricoles en nord Deux-Sèvres en 2010

A noter qu'en 2010 devrait être inaugurée la **première usine de méthanisation de déchets agricoles à Thouars**, en nord Deux-Sèvres ; une autre piste d'exploitation des déchets qui, de plus, sera exploitée sur une friche militaire réhabilitée. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

CR

(Photos Région Poitou-Charentes)

*Rappel : le journal le **Petit économiste d'octobre** aura pour thème **l'éco-efficacité** ; n'hésitez pas à nous contacter si vous menez des actions durables dans l'un de ces domaines : environnemental, mais aussi économique et sociétal. : [cliquez ici pour en savoir plus](#)*